

The background of the cover is a close-up photograph of a bouquet of yellow roses. The roses are in various stages of bloom, with some showing deep yellow and others a lighter, more vibrant yellow. The petals are layered and detailed. The bouquet is wrapped in a dark blue or black material, which is visible as a diagonal band across the image. The background behind the roses is a bright, warm yellow, suggesting a sunny day or a studio light. The overall composition is clean and modern.

emova

G R O U P

RAPPORT SEMESTRIEL

AU 31 MARS 2026



SOMMAIRE

1. Rapport d'activité semestriel

Résultats de l'activité du Groupe	6
Faits marquants de la période et événements postérieurs	7
Gestion des risques et incertitudes	7
Perspectives	7

2. Etats financiers consolidés semestriels

Compte de résultat consolidé	10
Tableau du résultat global consolidé	11
Etat de la situation financière	12
Tableau des flux de trésorerie consolidé	14
Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	15
Notes annexes aux états financiers consolidés	16



Le mot de Saloua MASLAGA

Présidente du Directoire



Dans un environnement exigeant pour la filière, Emova Group a poursuivi l'exécution de sa feuille de route avec discipline et agilité. Le semestre confirme la résilience de son modèle et la solidité des fondamentaux construits au cours des derniers exercices.

Le Groupe poursuit le renforcement de son réseau autour de la marque Monceau Fleurs. La dynamique de développement de la franchise se confirme avec le recrutement de nouveaux candidats, tandis que le parc de succursales continue de se renforcer. La connaissance de nos clients continue de s'enrichir afin de mieux répondre à l'évolution des usages et des attentes de consommation.

Les investissements engagés dans les systèmes d'information, les outils digitaux et l'intelligence artificielle se poursuivent. Les premiers tests menés ouvrent de nouvelles perspectives pour améliorer l'expérience client, accompagner les équipes et renforcer l'efficacité opérationnelle.

Dans un environnement qui évolue rapidement, Emova Group poursuit sa trajectoire avec pragmatisme. Le Groupe reste mobilisé pour renforcer la qualité de ses modèles, accompagner le développement de son réseau et préparer les prochaines étapes de sa croissance.

Saloua MASLAGA

Présidente du Directoire



A propos d'Emova Group

Créé en 1965, Emova Group est le 1^{er} réseau de vente de plantes et de fleurs au détail, grâce à ses marques enseignes principales : Monceau Fleurs, Au Nom de la Rose, Coeur de Fleurs et Happy Fleurs.

Son modèle s'appuie à la fois, sur le développement de succursales détenues en propre et sur un réseau de franchisés entrepreneurs **qu'Emova Group accompagne au quotidien dans l'approvisionnement en fleurs, plantes et accessoires.**

Au 31 mars 2026, le groupe compte 284 magasins, dont 259 en France.

Emova Group est cotée sur Euronext Growth (FR 0013356755 - ALEMV - 69500W4XYRN9R81DL52).

emova

G R O U P



1.

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

AU 31 MARS 2026



RESULTATS DE L'ACTIVITE DU GROUPE

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} SEMESTRE 2025/2026

En M€	31/03/2026	31/03/2025	Variation	%
Chiffre d'affaires succursales et activités B to B	9,1	9,6	-0,5	-5,2%
Revenus des franchises	3,3	3,3	0,0	0,0%
Chiffre d'affaires Centrale d'achat et de référencement *	2,5	2,0	0,5	25,0%
Chiffre d'affaires e-commerce **	0,4	0,4	0,0	0,0%
Chiffre d'affaires EMOVA Group	15,3	15,3	0,0	0,0%

* afin de gagner en lisibilité le Groupe a procédé à un regroupement de l'ensemble de ses revenus généré par sa centrale d'achat et de référencement sur une seule et même ligne en N & en N-1.

** le chiffre d'affaires provenant des commandes e-commerce des sites Monceau Fleurs, Au Nom de la Rose et de Uber Eats, qui sont préparés et livrés directement depuis les magasins succursales ou franchisés, est comptabilisé respectivement en Chiffre d'affaires succursales ou Revenus des franchises.

Le semestre a été marqué par plusieurs effets calendaires liés au positionnement de certaines fêtes sur le second semestre ainsi que par le contexte géopolitique.

Le chiffre d'affaires s'établit à 15,3 M€, stable par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, malgré un effet de périmètre défavorable lié à la fermeture de cinq succursales et de deux franchises.

L'activité de la centrale d'achats est restée soutenue. Le taux de fidélité progresse de 2 points, confirmant l'adhésion croissante du réseau au modèle de référencement du Groupe.

Les franchisés ont maintenu un niveau élevé d'approvisionnements, notamment sur les fleurs, afin de soutenir leur performance commerciale. L'inflation des coûts logistiques est restée maîtrisée.

Enfin, la stabilité des tickets sur le parc comparable illustre la capacité du réseau à préserver une offre attractive dans un environnement de consommation exigeant.

La progression de 8 % du chiffre d'affaires encarté confirme l'attachement des clients aux enseignes du Groupe et la pertinence des actions menées pour renforcer leur fidélité.

RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2025/2026

En M€	31/03/2026	31/03/2025	Variation
Chiffre d'affaires succursales et activités B to B	15,3	15,3	0,0
EBITDA (1)	3,7	3,6	0,1
Marge EBITDA	24,2%	23,7%	0,5 pt
Résultat opérationnel	1,7	1,7	0,0
Marge opérationnelle	11,3%	11,2%	0,1 pt
Résultat net Part du Groupe	0,8	1,1	-0,3
Marge nette	5,5%	7,2%	-1,6 pt

Comptes arrêtés par le Directoire le 1^{er} juillet 2026 et approuvés par le Conseil de Surveillance en date du 2 juillet 2026. Comptes non audités. Le rapport semestriel est publié ce jour sur le site de la société.

- (1) Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et provisions (2,0 M€). Ce solde intermédiaire de gestion non comptable vise à traduire la performance opérationnelle du Groupe indépendamment de sa politique de financement, de sa politique d'investissement et de sa fiscalité assise sur le résultat.

La stabilité du chiffre d'affaires s'accompagne d'un maintien d'un niveau élevé de rentabilité.

L'EBITDA est en légère progression à 3,7 M€, avec une marge de 24,2 %, illustrant la discipline du Groupe dans la maîtrise de ses charges.

Le résultat net traduit la qualité de la performance opérationnelle générée au cours du semestre.

L'exercice précédent bénéficiait d'un produit exceptionnel, sans caractère récurrent qui limite la comparabilité entre les deux périodes.

Les capitaux propres d'Emova Group s'élèvent à 31 M€.

L'endettement financier net hors IFRS 16 est de 12 M€ à fin mars 2026 contre 16 M€ à fin mars 2025.

Au présent rapport, sont annexés les états financiers consolidés au 31 mars 2026 arrêtés par le Directoire en date du 1^{er} juillet 2026 (comptes non audités), examinés et approuvés le 2 juillet par le Conseil de surveillance.

FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Les faits marquants de la période et événements postérieurs sont ceux détaillés dans la **note 4** des états consolidés annexés au présent rapport.

GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe s'estime exposé à la date du présent rapport d'activité

semestriel sont ceux détaillés dans la **note 28** des états consolidés annexés au présent rapport.

PERSPECTIVES

Le second semestre devrait être marqué par plusieurs facteurs exogènes : les incertitudes entourant le cadre législatif, condition d'ouverture des fleuristes le 1^{er} mai, les épisodes de canicule et les tensions persistantes sur certaines matières premières et les coûts de transport dans un contexte géopolitique toujours instable au Moyen-Orient.

Dans cet environnement, le Groupe anticipe un EBITDA annuel proche de celui de l'exercice précédent.

Le Directoire
Saloua MASLAGA,
Présidente du Directoire

2.

ETAT FINANCIER CONSOLIDÉS SEMESTRIEL

AU 31.03.2026

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE10

BILAN CONSOLIDE.....12

TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES14

Note 1 – Informations générales.....	16
Note 2 – Principes comptables.....	17
A. Déclaration de conformité.....	17
B.Bases de préparation.....	17
C.Principes généraux de consolidation.....	17
D.Règles et méthodes d'estimation.....	18
Utilisation d'estimations.....	18
Transactions en devises et instruments financiers.....	18
Regroupements d'entreprises.....	19
Résultat net des activités abandonnées.....	19
Résultat par action.....	19
Ecart d'acquisition.....	19
Immobilisations incorporelles.....	20
Immobilisations corporelles.....	20
Autres actifs financiers.....	20
Stocks.....	21
Créances clients.....	21
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	21
Auto-détention.....	21
Provisions.....	21
Impôts différés.....	22
Actifs et passifs détenus en vue de la vente.....	22
Chiffre d'affaires.....	22
Contrats de location.....	23
Autres produits et charges opérationnels.....	23
Paiements en actions.....	23

Note 3 – Périmètre de consolidation.....	24
Note 4 – Faits marquants de la période et événements postérieurs à la clôture.....	25
Note 5 –Secteurs opérationnels.....	27
Note 6 – Chiffre d'affaires.....	27
Note 7 – Résultat opérationnel et résultat opérationnel courant.....	28
Note 8 – Cout de l'endettement financier.....	28
Note 9 – Impôts.....	28
Note 10 – Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession.....	30
Note 11 – Résultat par action.....	30
Note 12 – Ecarts d'acquisition.....	31
Note 13 – Immobilisations incorporelles.....	33
Note 14 – Immobilisations corporelles.....	34
Note 15 – Titres mis en équivalence.....	35
Note 16 – Autres actifs financiers.....	35
Note 17 – Autres actifs non courants.....	36
Note 18 – Créances clients.....	36
Note 19 – Autres actifs courants.....	37
Note 20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	37
Note 21 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente.....	38
Note 22 – Provisions.....	38
Note 23 – Dettes financières.....	38
Note 24 – Autres passifs non courants.....	39
Note 25 – Fournisseurs et Autres passifs courants.....	39
Note 26 – Instruments Financiers.....	40
Note 27 – Effectifs.....	41
Note 28 – Informations complémentaires.....	41

1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Libellé - k€	Notes	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Chiffre d'affaires	6	15 350	15 285	28 034
Achats consommés		-4 666	-4 531	-8 215
Charges de personnel		-4 678	-4 737	-8 723
Charges externes		-2 275	-2 206	-2 878
Impôts et taxes		-137	-187	-330
Dotations aux provisions		-19	0	1
Dotations aux amortissements		-1861	-2 043	-3 816
Autres produits d'exploitation		125	2	18
Autres charges d'exploitation		-12	-28	-76
Résultat opérationnel courant		1 729	1 555	4 015
Autres produits opérationnels	7	467	748	887
Autres charges opérationnelles	7	-813	-597	-1749
Résultat opérationnel		1 383	1 707	3 153
Coût de l'endettement financier brut	8	-659	-576	-1505
Coût de l'endettement financier net		-659	-576	-1 505
Autres produits financiers		82	0	188
Charge d'impôt	9	-2	0	-122
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		804	1 131	1 713
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	10	0	0	-61
Résultat net		804	1 131	1 652
Dont :				
Part du groupe		842	1 097	1 634
Part hors groupe		-38	34	18
Résultat net par action (en euros)	11	0,07	0,12	0,13
Résultat net dilué par action (en euros)	11	0,07	0,12	0,13

TABLEAU DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Résultat net consolidé de l'exercice	804	1 131	1 652
Ecart actuariels sur indemnité de départ à la retraite			
<i>Eléments non recyclables en résultat</i>			
Variation des écarts de conversion			
<i>Eléments recyclables en résultat</i>	0	0	0
Résultat global consolidé	804	1 131	1 652
Dont :			
Part du groupe	842	1 097	1 634
Part hors groupe	-38	34	18

2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF

Libellé - k€	Notes	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Ecart d'acquisition	12	22 234	22 234	22 234
Immobilisations incorporelles	13	21 670	21 660	21 997
Immobilisations corporelles	14	1 102	1 297	2 487
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de locations	13/14	4 582	4 265	1 923
Participations entreprises associées	15	123	123	123
Autres actifs financiers	16	598	594	597
Autres actifs non-courants	17	2 085	1 709	2 345
Impôts différés actif	9	2 139	2 141	2 141
Total actif non courants		54 531	54 022	53 846
Stocks et en-cours		872	814	874
Clients et comptes rattachés	18	2 604	1 877	1 781
Autres actifs courants	19	13 029	11 403	13 632
Impôts différés actif	9	186	157	158
Trésorerie et équivalent de trésorerie	20	909	388	1 681
Total actif courants		17 599	14 640	18 126
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	21	115	115	115
Total ACTIF		72 245	68 777	72 087

PASSIF

Libellé - k€	Notes	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Capital		10 242	28 566	10 242
Primes liées au capital		10 788	12 966	10 788
Réserves		8 903	-19 773	7 223
Titres en autocontrôle		-50	-50	-50
Résultat de l'exercice		842	1097	1634
Capitaux propres - part du groupe		30 724	22 806	29 837
Participations ne conférant pas le contrôle		198	252	236
Total capitaux propres		30 923	23 058	30 073
Provisions pour retraites et autres avantages	22	280	281	280
Provisions non courantes	22	456	564	335
Impôts différés passifs	9	1212	0	1667
Emprunts et dettes financières non courants	23	8 233	12 527	10 996
Dettes locatives à long terme	23	1918	2 352	1571
Autres passif non courants	24	3 492	5 251	3 955
Total passif non courants		15 590	20 973	18 804
Fournisseurs et comptes rattachés	25	4 506	4 766	4 735
Emprunts à court terme	20	787	950	487
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	23	4 104	2 769	2 340
Dettes locatives à court terme	23	2 728	1985	1717
Impôts différés passifs	9	137	573	179
Autres passifs courants	25	13 456	13 688	13 736
Total passif courant		25 717	24 731	23 196
Passif non courants détenus en vue de la vente	21	15	15	15
Total PASSIF		72 245	68 777	72 087

3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Résultat net consolidé	804	1 131	1 652
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 031	2 053	3 545
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	2	0	122
-/+ Plus et moins-values de cession	0	0	228
Capacité d'autofinancement	2 837	3 183	5 547
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité	-1317	-754	-1266
+/- impôts versé	-76	-3	-79
+ Coût de l'endettement financier net	659	576	1505
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	2 104	3 003	5 707
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-206	-291	-1366
+/- Variation des prêts et avances consentis	-1	-27	-29
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-207	-318	-1 395
- Augmentation de capital	46	90	3 757
+/- Variation des comptes courants d'associés	0	0	-214
-/+ IFRS 2 - Paiement fondé en action	0	0	136
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	0	0	395
- Remboursements d'emprunts	-2 356	-2 391	-5 317
+ Coût de l'endettement financier net	-659	-576	-1505
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement	-2 969	-2 877	-2 749
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-1 072	-192	1 564
TRESORERIE D'OUVERTURE	1 194	-370	-370
TRESORERIE DE CLOTURE	122	-562	1 194

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Libellé - k€		Capital	Primes	Réserves consolidées	Autocontrôle	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres hors groupe
Situation nette au	30 septembre 2024	28 566	12 966	-9 537	-50	-10 325	21 619	218
Augmentation de capital		5 481	967				6 448	
Réduction de capital		-23 805	-3 145	26 950				
Paielements fondés en action				136			136	
Transactions avec les actionnaires		-18 325	-2 178	27 086			6 584	
Affectation du résultat N-1				-10 325		10 325		
Résultat net de la période						1634	1634	18
Situation nette au	30 septembre 2025	10 242	10 788	7 223	-50	1 634	29 837	236
Paielements fondés en action				46			46	
Transactions avec les actionnaires		0		46	0		46	0
Affectation du résultat N-1				1634		-1634		
Résultat net de la période						842	842	-38
Situation nette au	31 mars 2026	10 242	10 788	8 903	-50	842	30 724	198

5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Emova Group (le « Groupe ») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé 23, rue d'Anjou – 75008 Paris.

Emova Group a pour activités principales le développement des réseaux de franchise des enseignes Monceau Fleurs, Happy Fleurs, Cœur de Fleurs et Au Nom de la Rose et la fourniture des services associés (approvisionnement en fleurs, plantes, accessoires, animation, formation, marketing et communication), ainsi que le déploiement digital par le biais de ses sites marchands en propre et de partenariats digitaux.

Les états financiers consolidés au 31 mars 2026 présentés ont été arrêtés lors de la séance du 1^{er} juillet 2026 par le Directoire.

Le modèle économique du Groupe repose sur les sources de revenus, dont le poids par activités est le suivant :

- Les redevances sur le chiffre d'affaires des franchisés des magasins aux 4 enseignes (14%) dans le cadre d'un contrat de franchise d'une durée renouvelable de 7 ans en moyenne ;

- Les redevances de publicité nationale (5%) ;
- Les commissions versées par les fournisseurs référencés sur les achats effectués par les magasins à l'enseigne (16%) ;
- Les droits d'entrée sur les opérations de développement (créations et successions) (1%) ;
- Le chiffre d'affaires des magasins en propre (59%) ;
- Les ventes en ligne réalisées par l'intermédiaire des sites marchands en propre (3%) ;
- Les autres revenus incluant notamment les revenus de formation (2%).

Au 31 mars 2026, le nombre de boutiques en propre est de 39, quand les réseaux franchisés sont composés de 245 magasins en France et à l'international, soit un total de 284 magasins.

Le volume d'affaires des enseignes du Groupe correspondant au chiffre d'affaires réalisé par les magasins (franchisés ou non) de chaque réseau, est présenté ci-dessous :

En M€ Données à fin mars	S1 2025/26	S1 2024/25	Variation	
Volume d'affaires sous enseigne	67,2	66,0	1,2	1,8%
dont succursales	9,1	9,7	-0,6	-6,1%
dont franchises	57,7	56	1,8	3,2%
dont franchises France	55,2	53,7	1,5	2,8%
dont franchises Internationales	2,5	2,2	0,3	13,1%
dont e-commerce	0,4	0,4	0,0	3,4%

* Le volume d'affaires sous enseigne est un indicateur financier non-IFRS. Il correspond au chiffre d'affaires réalisé par les magasins de chaque réseau (franchisés, succursales et e-commerce). Ce chiffre d'affaires ne prend pas en compte les revenus générés par Emova Market & Products, centrale d'achat et de référencement (anciennement nommé Emova Market Place).

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES LES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES APPLIQUEES LORS DE LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SONT DECRITES CI-APRES.

A. DECLARATION DE CONFORMITE

Le Groupe est coté sur le marché Euronext Growth de Paris depuis le 7 décembre 2007.

Il a choisi d'opter pour les normes IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés conformément à l'ordonnance n° 2004-1382 du 20 décembre 2004 qui a modifié l'article L. 233-24 du Code de Commerce à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrsfinancial-statements/index_fr.htm.

Il intègre les normes internationales qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers consolidés d'Emova Group au 31 mars 2026 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture de ces états financiers et d'application obligatoire à cette date.

Les états financiers consolidés présentés ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC, de même que des textes dont l'application n'est pas obligatoire en 2026.

L'exercice de référence du Groupe est du 1^{er} octobre au 30 septembre.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes à ceux retenus pour les comptes consolidés semestriels précédents, à l'exception, le cas échéant, des normes et interprétations adoptées dans l'Union européenne applicables pour le Groupe à compter du 1^{er} octobre de l'exercice.

Le Groupe n'applique pas de norme ou interprétation par anticipation.

B. BASES DE PREPARATION

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites. Elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

B.1 Changement de présentation

- Néant

B.2 Correction d'erreur

- Néant

C. PRINCIPES GENERAUX DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Emova Group et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsqu'Emova Group a la capacité d'utiliser le pouvoir qu'elle détient sur l'entité pour influencer sur sa rentabilité.

La date de prise de contrôle est donc celle à partir de laquelle aucune décision stratégique ne peut être prise sans l'accord préalable du Groupe.

La liste des principales sociétés consolidées du Groupe et leur méthode respective de consolidation est disponible en Note 3.

Les états financiers des filiales significatives sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, et sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes et flux intra-groupes ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité.

Le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » ou en « non-courant » au bilan, est la durée du cycle opérationnel des contrats et, à défaut de concerner les contrats, leur maturité est classée selon une période inférieure ou supérieure à 12 mois.

D. REGLES ET METHODES D'ESTIMATION

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur. Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables. Les domaines ayant nécessité un degré de jugement ou de complexité, ou reposant sur des hypothèses et des estimations essentielles, sont présentés dans les paragraphes suivants.

La continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois à compter du 1^{er} avril 2026 s'appuie sur la progression des flux de trésorerie d'exploitation, le maintien des lignes de découvert et des concours bancaires existants.

A) UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe peut être amené à recourir à des hypothèses et des estimations pouvant influencer sur l'évaluation et la présentation de certains actifs ou passifs dans ses comptes à la date d'arrêté des comptes consolidés, ainsi que sur les produits ou charges de l'exercice. Ces estimations pourraient devoir être révisées en cas de changements dans les circonstances et les hypothèses sur lesquelles elles étaient fondées, ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, le résultat réel de ces opérations peut différer de ces estimations.

Les principales sources d'estimations et de jugements comptables concernent :

- L'estimation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels (Note 12)
- La mesure des actifs d'impôts résultant des déficits fiscaux reportables (Note 9 b)
- La capitalisation des frais de développement liés à la modernisation des systèmes d'information et des outils digitaux du groupe, des nouveaux concepts de magasin, de l'Ecole Florale (Note 2 g)
- L'appréciation de l'exposition éventuelle du Groupe dans le cadre de litiges avec des tiers.

B) TRANSACTIONS EN DEVISES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

- Transactions en devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en monnaie de compte sur la base du taux de change à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis en monnaie de compte sur la base du taux de change du jour de la clôture. Les écarts de change sont enregistrés directement en résultat, à l'exclusion des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés d'opérations de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devise.

- Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes de résultat des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de l'exercice alors que leurs bilans sont convertis au taux de change à la date de la clôture. Les différences de conversion ainsi constatées sont postées directement dans les « Autres éléments du résultat global ».

C) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le prix d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquis, y compris tout ajustement de prix. Un écart d'acquisition est reconnu dans l'état de la situation financière au titre de la différence entre :

- La contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts minoritaires et, le cas échéant, de la juste valeur de la participation antérieurement détenue ; et
- La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés à la date de prise de contrôle.

Ceux-ci ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

Si l'écart d'acquisition est négatif, il est constaté immédiatement en profit au compte de résultat.

Pour chaque prise de contrôle impliquant une prise de participation inférieure à 100%, la fraction d'intérêts non acquise, correspondant aux intérêts minoritaires, est évaluée :

- Soit à sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise, conduisant à reconnaître un écart d'acquisition uniquement au titre de la part acquise (méthode du « goodwill partiel ») ;
- Soit à sa juste valeur, ayant pour effet la constatation d'un écart d'acquisition au titre des intérêts minoritaires (méthode du « goodwill complet »).

A la date d'acquisition, le Groupe procède à l'identification et à l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés. Il dispose d'une période de 12 mois, à compter de la date de prise de contrôle, pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

Les ajustements ou compléments de prix éventuels sont inclus dans le prix et valorisés à leur juste valeur, dès la date d'acquisition, et ce, quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant le délai d'affectation, les ajustements ultérieurs sont comptabilisés en écart d'acquisition lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existants à la date d'acquisition ; à défaut et au-delà, ils sont comptabilisés directement en résultat.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation que le Groupe détenait précédemment dans l'entreprise acquise est réévaluée, au moment de la prise de contrôle de cette entreprise, à la juste valeur par le compte de résultat. Pour la détermination du goodwill à la date d'obtention du contrôle, la juste valeur de la contrepartie transférée (par exemple le prix payé) est augmentée de la juste valeur de la participation précédemment détenue par le Groupe. Le montant des autres éléments du résultat global précédemment comptabilisé au titre de la participation détenue avant la prise de contrôle est recyclé en compte de résultat.

D) RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des activités abandonnées est inscrit sous cette rubrique. Les activités abandonnées représentent une ligne d'activité, une région géographique complète ou des magasins en cours de cession.

E) RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, sous déduction des actions auto-détenues.

F) ECART D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont affectés aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Deux UGT ont été définies par le Groupe :

- L'UGT « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Cœur de Fleurs et Au Nom de la Rose ainsi que les activités e-commerce et centrale d'achats du groupe.

- L'UGT « Magasins » comprend l'activité « vente au détail » des produits sur plusieurs points de vente à destination d'une clientèle de particuliers.

Les écarts d'acquisition et les marques ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation obligatoire au moins une fois par an. Ce test permet de déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas la valeur de recouvrement de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils se rattachent. Cette comparaison s'effectue en allouant les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT qui correspondent aux activités du Groupe, produisant des flux de trésorerie autonomes. La valeur de recouvrement est déterminée à partir du montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Cette dernière correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de ces UGT.

G) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Frais de recherche et développement
générés en interne

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice sur lequel elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38, les dépenses d'un projet de développement sont immobilisées, si et seulement si les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Les projets sont clairement identifiés ;
- Les coûts de chaque projet sont individualisés et leur suivi est réalisé de manière fiable ;
- La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- Le Groupe a la capacité technique et financière de réaliser les projets.

Le Groupe a la volonté réelle de terminer les projets puis d'utiliser ou de commercialiser les produits issus des projets

- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou son utilité en interne est démontrée

Les frais de développement capitalisés en lien avec la construction des plateformes e-commerce et centrale d'achats sont amortis sur une période de 5 à 7ans.

- Concessions, brevets et marques

Les marques et enseignes sont inscrites à l'actif à la valeur déterminée lors de l'acquisition. Des tests de pertes de

valeur sont pratiqués annuellement selon la méthodologie présentée en notes 13 et 14.

H) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs reviendront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur juste valeur pour celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

En application de la norme IAS 16, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un des composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les taux d'amortissements généralement pratiqués sont les suivants :

Constructions	10 à 50 ans
Machines et équipements	De 6 à 10 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 7 ans
Matériel informatique	De 3 à 5 ans

La valeur résiduelle de l'actif, lorsqu'elle est mesurable et significative, a été prise en compte pour la détermination de la valeur amortissable du bien.

Les durées d'utilité sont régulièrement revues par le Groupe en fonction de l'utilisation effective des immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, lorsqu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur, ces immobilisations font l'objet d'un test de perte de valeur. Le cas échéant, une dépréciation est enregistrée.

I) AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou, lorsqu'elle ne peut être évaluée de manière fiable, à leur coût d'origine. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur d'origine. Les estimations de réalisation sont calculées par type d'actif financier sur la base de la rentabilité future ou de la valeur de marché de la société considérée et de la situation nette comptable le cas échéant.

- Titres de participation non consolidés

Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

A la date de clôture, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les titres faisant l'objet du classement sous cette rubrique n'étant pas cotés, la juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie attendus, ou à défaut sur la base de la quote-part de capitaux propres du Groupe dans la société.

- Créances rattachées à des participations

Ce poste comprend des prêts et avances en comptes courants consentis à des sociétés non consolidées ou mises en équivalence.

- Dépôts et cautionnements et autres

Ce poste est principalement constitué des dépôts de garantie et des dépôts sur des comptes séquestres ouverts lors de litiges ou d'arbitrages.

J) STOCKS

Les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Le prix de revient est principalement déterminé par la méthode FIFO (premier entré-premier sorti)

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées lorsque la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à la valeur nette comptable

K) CREANCES CLIENTS

Les créances et dettes sont évaluées à leur juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances commerciales est constatée en cas de litige pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Le groupe applique par ailleurs le modèle simplifié tel que défini dans IFRS 9 et enregistre une dépréciation de ses créances clients correspondant à la perte de crédit attendue. Les taux de dépréciation utilisés ont été estimés en fonction des échéances et des retards de paiements des créances, compte tenu des pertes que le groupe a pu constater par le passé. Une analyse des pertes sera conduite annuellement afin d'ajuster éventuellement les taux de dépréciation.

L) TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie regroupe l'ensemble des disponibilités bancaires et des valeurs mobilières de placement qui satisfont les critères suivants : une maturité généralement inférieure à trois mois, une forte liquidité, une contre-valeur certaine et un risque négligeable de perte de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché en fin de période. Toute variation de juste valeur est enregistrée en compte de résultat.

M) AUTO-DETENTION

Les actions d'auto-détention sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces titres sont imputés en capitaux propres et n'ont aucun impact sur le compte de résultat.

N) PROVISIONS

Le Groupe procède régulièrement au recensement et à l'analyse des principaux litiges en cours et constitue, le cas échéant, des provisions comptables jugées raisonnables.

Des provisions sont constituées si et seulement si les critères suivants sont simultanément satisfaits :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- L'extinction de l'obligation nécessitera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable : les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque encouru ou de la charge estimée sur la base des éléments connus.

- Provisions courantes

Risques sur contrats : ces provisions concernent les contentieux sur contrats.

- Provisions non courantes

Avantages au personnel : Le Groupe a contracté différents engagements sociaux, dont il pourra se libérer au moment du ou après le départ des employés qui en bénéficient. Selon les filiales, les principaux engagements dits à prestations définies sont les indemnités de fin de carrière qui seront à verser conventionnellement à la date de départ en retraite.

Pour ces régimes à prestations définies, conformément à la norme IAS 19, les charges sont déterminées par le Groupe selon la méthode des unités de crédits projetées. Chaque pays définit les principaux paramètres utilisés pour réaliser les calculs actuariels. Il s'agit principalement des variables suivantes : évolution prévisible des rémunérations, espérance de vie, turn-over, taux d'inflation et rendement des capitaux.

Restructuration : dès qu'un plan de restructuration a été décidé et que la décision a été annoncée, celui-ci est planifié et valorisé. Les coûts de restructuration entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37 sont alors intégralement provisionnés.

O) IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux ET les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions des résultats fiscaux futurs ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- Existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

P) ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Le Groupe classe en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant dont il est hautement probable que la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue. La direction doit s'être engagée sur un plan de vente, dont on s'attend à ce qu'il soit réalisé dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou le groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé. Le Groupe classe également en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant en cours de liquidation.

Ces actifs sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Q) CHIFFRE D'AFFAIRES

En application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », le chiffre d'affaires correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées.

Le chiffre d'affaires correspond principalement aux :

- Redevances versées par les franchisés (redevances de chiffre d'affaires et de publicité nationale) ;
- Commissions facturées aux fournisseurs référencés de fleurs, plantes et accessoires ;
- Droits d'entrée perçus à chaque ouverture d'un nouveau point de vente ;
- Ventes au détail de fleurs, plantes, accessoires réalisés par les points de vente détenus par le Groupe ;
- Ventes en ligne des sites marchands ;
- Ventes réalisées par la centrale d'achat Emova Market Place auprès des franchisés du réseau.

Les redevances de franchises correspondent à un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé et sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes réalisées par les franchisés.

Les commissions perçues au titre du référencement correspondent à un pourcentage des achats réalisés auprès des fournisseurs et sont comptabilisées en fonction de ces derniers.

Le Groupe perçoit des franchisés un droit d'entrée forfaitaire au début du contrat de franchise. Le Groupe considère que ce droit d'entrée correspond principalement aux prestations fournies par le Groupe en lien notamment avec la conception du magasin, l'assistance et la formation à l'ouverture. Il a ainsi été considéré que le droit d'entrée correspond à une obligation de performance distincte. Par ailleurs, le Groupe considère que le droit d'entrée facturé correspond au prix de vente séparé des prestations fournies.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est évalué sur la base de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA, des autres taxes. Le Groupe reconnaît le revenu dès lors qu'il a transféré le contrôle du bien ou du service au client. Le groupe ne dispose pas de programme de fidélité susceptible d'avoir un impact significatif sur la comptabilisation du chiffre d'affaires.

R) CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IFRS 16 « Contrats de location », les loyers ne sont plus comptabilisés en charge au compte de résultat, mais donnent lieu à la comptabilisation de dotations aux amortissements et de charges financières.

Le paiement des loyers est quant à lui réparti entre remboursement du capital de la dette et charges financières. La durée retenue pour le retraitement des contrats de location est calée sur la durée contractuelle des baux signés.

S) AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Conformément à la recommandation ANC 2020-01 relative au format des comptes consolidés en IFRS, le Groupe présente les éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents au compte de résultat sur la ligne « autres produits et charges opérationnels ». Cette classification vise à présenter de manière distincte tout événement majeur intervenu pendant la période qui est de nature à fausser la lecture de la performance.

T) PAIEMENTS EN ACTIONS

Les actions attribuées gratuitement par le Groupe à des salariés ou mandataires sociaux français sont des opérations réglées en capitaux propres.

La juste valeur à la date d'attribution de ces accords de paiement fondés sur des actions réglées en capitaux propres est comptabilisée en charges, avec une augmentation correspondante des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits, selon la méthode d'acquisition graduelle des droits puisque les actions gratuites sont acquises par tranches.

Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre des droits pour lesquels les conditions de service associées seront remplies, de sorte que le montant comptabilisé in fine est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service correspondantes à la date d'acquisition des droits.

NOTE 3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	mars-26			mars-25			sept-25		
	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
ANR EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
DF EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
CREATION FLORALE	ME	30%	30%	ME	30%	30%	ME	30%	30%
ANR DEVELOPPEMENT	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
LA BOX MONCEAU FLEURS	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EMOVA MARKET & PRODUCTS	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EMOVA PRODUCTION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
CDF DEVELOPPEMENT	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY DEVELOPPEMENT	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAURAUNIZE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MONCEAU FLEURS DEVELOPPEMENT	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MF DENFERT	IG	100%	57%	IG	100%	57%	IG	100%	57%
MAISON DE VERDI	ME	40%	40%	ME	40%	40%	ME	40%	40%
M FEF	IG	57%	57%	IG	57%	57%	IG	57%	57%
MONCEAU FLEURS EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
M F MALESHERBES	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
CDF EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MF INVALIDES	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
LV1EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
M F COURBEVOIE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
LV2 EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
ABC EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
<u>Société en activité abandonnée ou en cours de cession</u>									
WHKS BV	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%

IG : Intégration globale

ME : mise en équivalence

Participations non-consolidées :

Certaines participations du groupe, qui sont majoritairement dans des sociétés exploitant des points de vente de centre-ville, du fait de leur caractère non significatif aussi bien en termes de chiffre d'affaires que de résultat opérationnel, n'ont pas été consolidées dans les comptes présentés ci-joints. Celles-ci sont les suivantes :

- ISA BOULOGNE (35%)
- Veronica's Flower (25%)
- Brin de Melisse (20%)

FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE :**ACTIVITES DU GROUPE***RECRUTEMENT DE FRANCHISES*

Depuis le début de l'exercice, le Groupe a renforcé ses investissements dans le recrutement de franchisés en participant à plusieurs événements, tels que le Salon de la Franchise ou des journées de recrutement organisées par des sites spécialisés.

Des campagnes de recrutement multi canaux ont également été lancées via notamment un partenaire digital spécialisé. Ces actions ont permis de renforcer le nombre de prospects et de constituer un vivier de candidats.

Les premières ouvertures issues de ces dispositifs sont prévues à partir du début du prochain exercice.

DYNAMIQUE DU RESEAU MONCEAU FLEURS

Depuis le début exercice, quatre nouveaux magasins ont été ouverts dont un avec une nouvelle franchisée. Le nombre de magasins Monceau Fleurs continue ainsi de progresser sur ce semestre.

Le Groupe poursuit également l'accompagnement de ses partenaires Happy et Cœur de Fleurs en vue de leur intégration à l'enseigne Monceau Fleurs.

RECONNAISSANCE DU MODEL FRANCHISE

Interrogés dans le cadre d'une enquête menée par un organisme indépendant, plus de 90 % de nos franchisés se déclarent prêts à renouveler leur engagement avec Emova Group s'ils avaient à refaire ce choix aujourd'hui.

Cette adhésion illustre la confiance des franchisés tant dans les orientations stratégiques du Groupe que de son modèle économique.

NOUVEAU FORMAT HAPPY

Depuis plusieurs mois, le Groupe a implanté un kiosque au sein d'une grande surface alimentaire (GSA) situé dans le Sud Ouest. Fort de cette première expérience, l'ouverture de trois nouveaux kiosques est prévue d'ici la fin de l'exercice.

L'EVOLUTION DU PARC MAGASINS SUCCURSALES

Trois magasins sous enseigne Monceau Fleurs, précédemment exploités en franchise ont été repris en succursale : Monceau Fleurs Saint Cloud, Monceau Fleurs Saint Germain en Laye et Monceau Fleurs Le Vésinet.

Dans un souci d'optimisation de sa rentabilité, le groupe a par ailleurs fermé quatre magasins exploités en succursale :

- Trois magasins sous enseigne Au nom de la rose (Puteaux, Paris 16^e et Paris 18^e)
- Un magasin sous enseigne Monceau Fleurs à Quimper.

PUBLICATION DU RAPPORT VOLONTAIRE DE DURABILITE D'EMOVA GROUP POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2025

Emova Group a publié son rapport volontaire de durabilité pour l'exercice clos au 30 septembre 2025. Ce document illustre les avancées concrètes du Groupe en matière de responsabilité sociétale et environnementale et marque la fin du premier cycle de sa Charte RSE 2025.

Il convient de préciser que ce rapport ne constitue pas un rapport de durabilité au sens des normes ESRS, auxquelles la société n'est pas soumise à ce jour, et n'a pas fait l'objet d'une revue par un tiers indépendant.

Parmi les principales réalisations figurent :

- Une réduction de 7 % de l'empreinte carbone entre 2024 et 2025, pour un total de 74 996 tCO₂e (scopes 1 à 3), dont 81 % imputables à la production de végétaux.
- La poursuite du partenariat Too Good To Go avec près de 140 magasins du réseau, dont 100 % des succursales avec 28 000 paniers sauvés sur l'année 2025, soit 77 paniers en moyenne par jour ;
- Des performances solides à L'École Florale en faveur de la transmission du savoir-faire : un taux de réussite de 96 % au CAP Fleuriste et 70 % au BP Fleuriste sur la promotion 2024-2025, 80 % des diplômés du CAP en emploi en moins de trois mois et 100 % des diplômés du BP en emploi. 23 stagiaires ukrainiens ont par ailleurs été formés dans le cadre d'un programme d'insertion professionnelle en partenariat avec France Travail et le groupe Ares ;

- Des engagements solidaires reconduits : Octobre rose avec Rose up, journée Duoday pour les personnes en situation de handicap, opération « Une Jonquille contre le Cancer » avec l'Institut Curie, actions de partage avec l'entreprise ESS Musinine,

Ce premier cycle de Charte RSE a constitué une étape fondatrice : construire une vision commune, définir des engagements structurants et ancrer durablement la politique RSE au sein du réseau.

Fort de ces enseignements, Emova Group travaille à la rédaction de sa nouvelle Charte Horizon 2030, articulée autour de quatre priorités : le soutien au commerce équitable, à la production française et au respect des saisonnalités ; la réduction de l'empreinte environnementale par l'optimisation des ressources, le développement du recyclage et la lutte contre le gaspillage ; la promotion de la diversité, de l'inclusion et de la solidarité ; et enfin le renforcement de la transparence sur l'origine des produits, la gestion des produits phytosanitaires et l'implication élargie des parties prenantes à la démarche.

GESTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES : UNE DEMARCHE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR AMELIORER LA PREVENTION

Dans le cadre de sa politique de prévention et de transparence, Emova Group a engagé une démarche structurée visant à identifier les substances phytosanitaires présentes sur les fleurs coupées commercialisées puis à évaluer l'exposition de ses collaborateurs.

Des échanges ont également été menés avec la FFAF et VAL'HOR pour inscrire cette démarche dans le cadre de la filière.

Des prélèvements et analyses ont ainsi été réalisés en partenariat avec le laboratoire Girpa, complétés par l'intervention d'une toxicologue chargée d'interpréter les résultats et d'évaluer les niveaux de risque. Une étude ergonomique menée sur le magasin Monceau Fleurs Paris Malesherbes a permis d'identifier les contacts cutanés

potentiels entre la réception et la vente et de calculer les durées d'exposition réelles.

Les rapports et préconisations sont en cours de finalisation et viendront alimenter le protocole de prévention qui sera déployé au sein du réseau.

SATISFACTION CLIENT : UNE PROGRESSION CONTINUE

La satisfaction client d'Emova Group poursuit sa dynamique d'amélioration pour la troisième année consécutive. Sur le semestre, notre enquête NPS conduite auprès de plus de 17 000 avis clients collectés affiche une progression de 3 points confirmant l'adéquation croissante de notre offre avec les attentes des clients. Cette dynamique portée également par le programme de fidélité se traduit par une progression de 8,2% du chiffre d'affaires des clients encartés. Par ailleurs, Emova Group a également été distinguée à La Nuit des Rois 2026 dans la catégorie Marketing Relationnel saluant ainsi la qualité de notre approche client.

ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE

L'actionnaire de référence de la Société est la société Emova Holding contrôlée par la société Perceva détenait **41,46** % du capital au 31 mars 2026. Le capital d'Emova Group est réparti de la façon suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention
Emova Holding	8 491 752	41,46%
FPS Matignon	6 314 102	30,83%
Autres associés	5 677 730	27,72%
Total	20 483 584	100,00%

Emova Holding détient le contrôle d'Emova Group au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce du fait de sa détention directe de plus de 40% du capital et des droits de vote sans qu'un autre actionnaire détienne, directement ou indirectement, une fraction supérieure à la sienne.

NOTE 5 – SECTEURS OPERATIONNELS

Le découpage d'Emova Group, opéré en application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », fondé sur l'organisation du Groupe, repose sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs et UGT du Groupe.

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » permet de regrouper les secteurs opérationnels du Groupe présentant des performances et des caractéristiques économiques similaires.

La répartition par segment du chiffre d'affaires et de l'EBITDA (1), agrégats suivis par le management dans le cadre du reporting interne, est présentée ci-dessous :

en M€ - S1 2025/26	Services	Magasins	TOTAL
CA	5,3	9,9	15,1
EBITDA	3,9	1,4	5,3

(1) Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et provisions. Ce solde intermédiaire de gestion non comptable vise à traduire la performance opérationnelle du Groupe indépendamment de sa politique de financement, de sa politique d'investissement et de sa fiscalité assise sur le résultat.

NOTE 6 – CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Ventes de marchandises	10 051	10 100	16 863
Production vendue de services	5 300	5 185	11 171
Chiffre d'affaires	15 350	15 285	28 034

Le chiffre d'affaires de l'activité vente de marchandises correspond principalement à l'activité des sociétés Monceau Fleurs (magasin du Boulevard Malesherbes à Paris), Rapid Flore Expansion, Monceau Fleurs Expansion, Happy Expansion, Magie Florale, LV Flore, MF Flore, BS Flore, I Flore, ROMA Flore ainsi que des sociétés ANR et ANR Expansion (magasins Au Nom de la Rose), respectivement sous les nouvelles dénominations MF Malesherbes, CDF Exploitation, Monceau Fleurs Exploitation, Happy Exploitation, MF Denfert, LV1 Exploitation, MF Courbevoie, LV2 Exploitation, MF

Le Groupe est ainsi géré en deux secteurs opérationnels distincts :

- Le secteur « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Cœur de Fleurs et Au Nom de la Rose ainsi que l'activité de centrale d'achats/référencement du groupe au % des achats réalisés par les franchisés.
- Le secteur « Magasins » comprend l'activité de « vente au détail » des magasins succursales, l'activité de centrale d'achats/référencement au % des achats réalisés par les succursales et les activités de la bouquetière et des sites e-commerce en propre.

Invalides, ABC Exploitation ainsi que ANR Développement et ANR Exploitation.

Il comprend également le chiffre d'affaires du e-commerce.

La production vendue de services englobe les revenus tirés de l'activité de franchiseurs à savoir les redevances assistance, redevances publicité, les droits d'entrée ainsi que les commissions de référencement perçues.

NOTE 7 – RESULTAT OPERATIONNEL ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Les autres produits et charges opérationnels regroupent l'intégralité des charges ou produits ne correspondant pas à l'activité courante de l'entreprise. Aussi, si un tel reclassement n'était pas effectué, la lecture de la performance économique pourrait en être affectée. Ces coûts sont présentés par typologie dans le tableau ci-dessous :

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	187	543	652
Reprise sur provision			235
Coûts des activités non récurrentes	280		
Produits exceptionnelles	467	543	887
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	61	218	754
Cessions d'immobilisations			228
Dotations aux provisions			7
Coûts des activités non récurrentes	689		570
Pénalités et amendes	17	4	55
Honoraires exceptionnels		69	
IFRS 2 - Paiement fondé en action	46	100	136
Charges exceptionnelles	813	391	1 750
Total autres produits et charges opérationnels	-346	152	-862

NOTE 8 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Le coût de l'endettement financier est de :

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Coût de l'endettement financier brut	-589	-522	-1376
Interêts sur dettes de loyers	-70	-55	-129
Coût de l'endettement financier brut	-659	-576	-1 505

NOTE 9 – IMPOTS

A) CHARGE D'IMPOT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt s'analyse ainsi :

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Impôts sur les bénéfices			122
impôts différés	2	0	0
Charges d'impôts	2	0	122

B) DETAILS DES IMPOTS DIFFERE

	30/09/2025	Variation	31/03/2026
Comptabilisation des engagements de retraites	70		70
Droit au bail	95	-2	93
Activation des déficits fiscaux	3 808		3 808
Frais d'acquisitions	54		54
Marque	1800		1800
IFRS 16	16	0	17
Compensation ID	-5 160	-1	-5 161
Actifs d'impôts différés (1)	684	-3	681
Annulation des Provisions internes	42		42
IFRS 16	1	0	0
Marques	4 991		4 991
Amortissements dérogatoires	127		127
Compensation ID	-5 160	-1	-5 161
Passifs d'impôts différés (2)		-1	-1
Solde net d'impôt différé (1)-(2)	684	-2	682

Le solde d'impôts différés actifs, après prise en compte des impôts différés passifs imputables, correspond à un horizon de consommation de l'ordre de 3 ans au regard des prévisions de bénéfices fiscaux établis par le Groupe au 31 mars 2026.

Les prévisions de bénéfices fiscaux à 3 ans s'appuient en particulier sur une croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 6% par an et une progression du résultat d'exploitation (rapporté au chiffre d'affaires) de l'ordre de 4 points pour l'ensemble de la période 2026 et 2030.

Le stock d'impôt différé actif non activé et disponible au 31 mars 2026 concerne principalement le déficit d'ensemble lié à l'intégration fiscale pour un montant de 27 M€ en base soit 6,9 M€ d'impôt.

NOTE 10 – RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION

Au 31 mars 2026 la société Emova Market Place (ex WHKS) est considéré comme une activité abandonnée ainsi que les principaux magasins suivants : MF Puteaux, MF Suresnes.

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			-61
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			-61

NOTE 11 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action a été déterminé en conformité avec la [Note 2-D-\(e\)](#) Résultat par action.

Les tableaux ci-dessous détaillent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action.

Libellé	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
En euros			
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	841594	1096 823	1633 815
En nombre d'actions			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action	12 237 326	9 522 136	12 237 326
Effet de la dilution :			
- Obligations convertibles			
- Options d'achats ou de souscription d'actions			
- Attribution d'actions gratuites			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action	12 237 326	9 522 136	12 237 326
En euros			
Résultat net par action	0,07	0,12	0,13
Résultat net dilué par action	0,07	0,12	0,13

Au 31 mars 2026, le capital social de la société Emova Group s'élève à 10 241 792€ réparti en 20 483 584 actions.

NOTE 12 – ECARTS D'ACQUISITION

Le tableau ci-dessous présente le détail des écarts d'acquisition par participation (en valeur brute) :

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Ecart d'acquisition	22 234	22 234	22 234

Tableau d'affectation des écarts d'acquisition aux Unités Génératrices de Trésorerie en 2025

Libellé - K€	UGT MAGASIN	UGT SERVICES	Total
UGT - Valeur brute	9 775	17 455	27 230
UGT - Dépréciations	-4 996		-4 996
UGT - Valeur nette	4 779	17 455	22 234

Répartition des immobilisations incorporelles et corporelles par UGT (hors IFRS 16)

Libellé - K€	UGT Magasins		UGT Services		TOTAL
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	
Total	9 929	978	11 941	332	25 556

Valeur comptable par UGT (hors IFRS16)

Libellé - K€	UGT Magasins				UGT Services			
	Ecarts d'acquisition	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total UGT Magasins	Ecarts d'acquisition	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total UGT Services
Répartition des immobilisations par UGT	4 779	9 929	978	15 686	17 455	11 941	332	29 728

Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Conformément à la norme IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais doivent être testés pour dépréciation au moins une fois par an, ou plus souvent si des événements spécifiques indiquent une perte de valeur possible.

Ce test est réalisé chaque année en septembre, lors de la clôture annuelle des comptes du Groupe.

Si la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieure à sa valeur comptable, une perte est enregistrée dans le résultat opérationnel. Cette année, le test s'appuie sur un plan actualisé sur 5 ans.

Compte tenu de l'augmentation des coûts d'emprunt dans le contexte économique actuel, le taux d'actualisation utilisé au 30 septembre 2025 s'élève à 11%, inchangé par rapport à 2024 et le taux de croissance à l'infini à 2%.

UGT Services :

Le Groupe s'appuie sur des synergies et des complémentarités entre ses quatre enseignes, qui partagent des caractéristiques communes :

- **Offre produit** : Une gamme commune avec un focus sur les produits principaux ;
- **Contrats** : Harmonisation des termes juridiques et financiers entre les enseignes ;
- **Communication** : Mutualisation des budgets et des actions de communication au profit des franchisés ;
- **Fonctions partagées** : Mutualisation des équipes pour le développement, le marketing, les achats, la finance, l'informatique et le juridique.

Cette stratégie renforce la collaboration entre les enseignes et les franchisés, avec un grand nombre d'entre eux exploitant plusieurs marques du Groupe.

De plus, une politique favorisant les franchisés existants pour les nouvelles opportunités dans une même ville crée des synergies supplémentaires et garantit une continuité des revenus provenant des redevances.

Hypothèses :

Les principales hypothèses utilisées pour les besoins du test sont les suivantes pour la période 2025-2029 :

- Taux de croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 6% en moyenne par an. Celui-ci est étroitement lié au programme d'ouverture de nouvelles franchises - 15 ouvertures en moyenne par an ;
- Progression du résultat d'exploitation proportionnel au chiffre d'affaires sur l'ensemble de la période.

La valeur d'utilité (VU) de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Sensibilité (UGT Services incluant les activités nouvelles) :

Test de sensibilité sur le taux d'actualisation et sur le taux de croissance à l'infini :

M€ -écart entre la VU et la valeur comptable	Taux d'actualisation			
		10,0%	11,0%	12,0%
Taux de croissance à l'infini	1,0%	5,2	2,1	-0,5
	2,0%	8,1	4,3	1,2
	3,0%	11,8	7,0	3,3

UGT Magasins :

Elle regroupe l'ensemble des magasins, nonobstant l'enseigne sous laquelle ils sont exploités car l'organisation de l'activité des succursales repose sur la rationalisation et la mutualisation des différents services (achats, ventes, développement, animation...).

Hypothèses : Le test relatif à l'UGT Magasins a été réalisé sur la base du périmètre de magasins au 30 septembre 2025, en excluant les acquisitions de succursales prévues sur le plan.

Les principales hypothèses utilisées pour les besoins du test sont les suivantes (pour la période 2025-2029s) :

- Taux de croissance du chiffre d'affaires moyen de 6%
- Progression du résultat d'exploitation proportionnel au chiffre d'affaires sur l'ensemble de la période.

NOTE 13 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations incorporelles :

Libellé - k€	30/09/2024	Augmentation	Diminution	Virement interne	30/09/2025
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences (1)	26 869	166	-25		27 010
Droit d'utilisation relatifs aux contrats de locations	11 788	879	-4 566		8 101
Droit au bail et fonds de commerce	10 091		-205		9 886
Autres immobilisations incorporelles	5	6			11
Immobilisations incorporelles en cours (2)	97	939		-13	1 023
Immobilisations incorporelles brutes	48 849	1 990	-4 796	-13	46 030
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	5 847	1 003		-211	6 640
Amortissements des droit d'utilisation relatifs aux contrats de locations	8 741	1 961	-4 524	211	6 388
Amortissements droit au bail	1	1			2
Amortissements des immobilisations incorporelles	14 589	2 964	-4 524		13 030
Dépréciations sur concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	7 204				7 204
Dépréciations sur droit au bail	117			-117	
Dépréciations sur fonds de commerce	1 760			117	1 877
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	9 080				9 080
Immobilisations incorporelles nettes	25 180	-975	-273	-13	23 920

Libellé - k€	30/09/2025	Augmentation	Diminution	31/03/2026
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences (1)	27 010	53		27 063
Droit d'utilisation relatifs aux contrats de locations	8 101	2 469	-860	9 710
Droit au bail & fonds de commerce (1)	9 886			9 886
Autres immobilisations incorporelles	11			11
Immobilisations incorporelles en cours (2)	1 023	122		1 145
Immobilisations incorporelles brutes	46 030	2 645	-860	47 815
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	6 640	712		7 352
Amortissements des droit d'utilisation relatifs aux contrats de locations	6 388	135	-378	6 145
Amortissements droit au bail & Fonds de commerce	2	0		2
Amortissements des immobilisations incorporelles	13 030	847	-378	13 500
Prov. sur conss, brevets et droits similaires	7 204			7 204
Provisions dépréciation droit au bail				
Provisions dépréciation autres immos	1 877			1 877
Provisions sur immobilisations incorporelles	9 080			9 080
Immobilisations incorporelles nettes	23 920			25 235

(1) Le poste « concessions-brevets... » est principalement constitué des marques issues de l'affectation des écarts. Le poste Droit au bail et Fonds de commerce est notamment constitué du fonds de commerce exploité par la société Monceau Fleurs, sise au 92 Boulevard Malesherbes -75008 Paris, valorisé pour un montant de 1 482 K€ ainsi que des droits au bail et Fonds de commerce de l'ensemble du périmètre succursale. Concernant les droits d'utilisation, se référer à la définition donnée en Note 2-D-R « Contrats de locations ».

(2) Le poste « Immobilisations incorporelles en cours » concerne principalement les projets activés au cours de la période.

NOTE 14 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations corporelles :

Libellé - k€	30/09/2024	Augmentation	Diminution	Virement interne	30/09/2025
Autres immobilisations corporelles	5 591	263	-17	13	5 850
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	295		-260		2 654
Immobilisations corporelles brutes	8 506	263	-277	13	8 505
Amortissements des autres immobilisations corporelles	4 397	244	-9		4 631
Amortissements des immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	106	565	-260		1 360
Amortissements des immobilisations corporelles	5 452	809	-270		5 991
Dépréciations sur autres immobilisations corporelles	26				26
Dépréciations sur immobilisations corporelles	26				26
Immobilisations corporelles nettes	3 027	-546	-7	13	2 487

Libellé - k€	30/09/2025	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/03/2026
Autres immobilisations corporelles	5 850	30			5 880
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	2 654		-54		2 600
Immobilisations corporelles brutes	8 505	30	-54		8 480
Amortissements des autres immobilisations corporelles	4 631	122			4 753
Amortissements des immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	1 360	277	-54		1 583
Amortissements des immobilisations corporelles	5 991	398	-54		6 335
Provisions sur autres immobilisations corporelles	26				26
Provisions sur immobilisations corporelles	26				26
Immobilisations corporelles nettes	2 487				2 119

NOTE 15 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les variations des titres de participation dans les entreprises associées mises en équivalence s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	Pourcentage de détention (%)	30/09/2025	Résultat	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	31/03/2026
Maison de Verdi	40%	64					64
Création florale	30%	59					59
Titres mis en équivalence		123					123

Les états financiers pris en considération pour le calcul de la quote-part mise en équivalence concernent les comptes du 30/09/2022 pour Création florale et du 30/09/2020 pour Maison de Verdi.

NOTE 16 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Conformément à la note 2-D-(i) Autres actifs financiers, les autres actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou à leur coût d'origine, lorsque ceux-ci ne peuvent être évalués de manière fiable. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si leur valeur de réalisation probable est inférieure à leur valeur d'origine.

Les autres actifs financiers se décomposent de la manière suivante :

Libellé - k€	30/09/2024	Augmentation	Diminution	30/09/2025
Titres non consolidés	197			197
Créances rattachées à des participations	38			38
Prêts	75			75
Autres immobilisations financières	550	34	-5	579
Immobilisations financières	859	34	-5	889
Dépréciations sur titres de participation	179			179
Dépréciations des autres créances ratt. à des participations	38			38
Dépréciations sur prêts	75			75
Autres immobilisations financières - Dépréciations	292			292
Actifs financiers non courant - nets	568	34	-5	597

Libellé - k€	30/09/2025	Augmentation	Diminution	31/03/2026
Titres non consolidés	197			197
Créances rattachées à des participations	38			38
Prêts	75			75
Autres immobilisations financières	579	3	-2	580
Immobilisations financières	889	3	-2	889
Provisions sur titres de participation	179			179
Provisions des autres créances ratt. à des participations	38			38
Provisions sur prêts	75			75
Autres immobilisations financières - Provisions	292			292
Actifs financiers non courant - nets	597			598

Le poste Autres immobilisations financières est principalement constitué de dépôts de garantie versés.

NOTE 17 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Clients et comptes rattachés - part > 1an	1540	1235	1442
Comptes courants - actif	688	496	1045
Autres créances	605	726	605
Autres actifs non courants - Valeur brute	2 833	2 457	3 093
Prov. clients et comptes rattachés	-734	-734	-734
Prov. comptes courant actif	-14	-14	-14
Autres actifs non courants - Provisions	-748	-748	-748
Actifs non courant - Net	2 085	1 709	2 345

NOTE 18 – CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent ainsi :

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Clients et comptes rattachés - part < 1an	2 604	1877	1781
Total créances clients - Net	2 604	1 877	1 781

Au 31/03/2026 :

K€	1 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 360 jours	+360 jours	Non Echu	TOTAL
Clients	572	119	157	1 242	514	2 604

NOTE 19 – AUTRES ACTIFS COURANT

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Etat, impôts sur les bénéfices	30	30	30
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1an	163	138	126
Créances fiscales hors IS - part à moins d'un an	10 359	9 635	11 024
Autres créances - part à moins d'un an	2 355	16 18	2 120
Autres actifs courants - Valeur brute	12 906	11 421	13 299
Prov. autres créances - part à moins d'un an	-308	-308	-308
Autres actifs courants - Provisions	-308	-308	-308
Charges constatées d'avances	431	290	641
Actifs courant - Net	13 029	11 403	13 632

NOTE 20 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'analysent comme suit :

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Disponibilités	909	388	1 681
Trésorerie active	909	388	1 681
Trésorerie passive	787	950	487
Trésorerie passive	787	950	487

Une large part des disponibilités et placements est conservée ou placée en euro. Les disponibilités et valeurs mobilières de placement dans les autres devises correspondent à des dépôts conservés par les filiales situées dans les pays dont ces autres devises sont la monnaie nationale afin d'assurer leur propre liquidité ou à des montants reçus de clients avant le règlement de dépenses dans ces mêmes devises ou de versements de dividendes.

NOTE 21 – ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées s'analysent comme suit :

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Actifs détenus en vue de la vente & Activités abandonnées	115	115	115
Actifs non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées	115	115	115
Passifs détenus en vue de la vente & activités abandonnées	15	15	15
Passif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées	15	15	15

NOTE 22 – PROVISIONS

Les principes d'évaluation des provisions pour risques et charges et leurs natures sont décrits dans la Note 2-D-(n) Provisions.

Les variations des provisions au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé - k€	30/09/2025	Dotation	Reprise	31/03/2026
Provisions courantes				
Provisions pour indemnités retraite	280			280
Autres provisions	335	191	-71	456
Provisions non courantes	615			736
Total provisions	615			736

NOTE 23 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se distinguent entre courant et non-courant, et s'analysent de la manière suivante :

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Emprunts auprès établis. de crédit	8 039	11 838	10 864
Comptes courants	194	688	132
Dettes locatives IFRS 16 à long terme	198	2 352	1 571
Dettes financières - non courant	10 151	14 878	12 567
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1an	4 104	2 769	2 340
Dettes locatives IFRS 16 à court terme	2 728	1 985	1 717
Dettes financières - courant	6 832	4 754	4 058
Total dettes financières	16 983	19 633	16 625

Détail des dettes financières par échéance :

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Moins d'un an	6 832	4 754	4 058
De 1 à 5 ans	9 957	14 190	12 433
A plus de 5 ans	194	689	134
Total dettes financières	16 983	19 633	16 625

NOTE 24 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Dettes fournisseurs - part > 1an	3 108	3 152	3 770
Autres dettes - part > 1an	384	2 099	185
Autres dettes non courantes	3 492	5 251	3 955

NOTE 25 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Libellé - k€	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Fournisseurs et comptes rattachés	4 506	4 766	4 735
Fournisseurs et comptes rattachés	4 506	4 766	4 735
Dettes fiscales et sociales - part < 1an	13 098	13 365	13 200
Autres dettes - part < 1an	358	323	536
Autres dettes courantes	13 456	13 688	13 736

Au 31/03/2026 :

K€	0 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 360 jours	+ 360 jours	Non Echu	TOTAL
Fournisseurs	1 542	335	615	692	1 322	4 506

INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN

Actifs financiers et passifs financiers

Le Groupe définit ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

Actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, instruments de couverture des flux de trésorerie futurs, actifs détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, actifs disponibles à la vente, dettes en coût amorti. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transactions. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme. Les instruments financiers dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés de couvertures. Ils sont classés parmi les passifs non courants.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture.

Le groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Un actif et un passif financier sont compensés et le montant net est présenté au bilan lorsque le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention, soit de les éteindre sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre le passif simultanément.

Libellé (en k€)	Ventilation par catégorie d'instruments					31/03/2026
	Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs et passif disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes en coût amorti	
Actifs financiers non courants				598		598
Autres actifs non courants				2 085		2 085
Clients et comptes rattachés				2 604		2 604
Autres créances				13 029		13 029
Trésorerie et équivalents de trésorerie	909					909
Actif disponible à la vente & activités abandonnées			15			15
Actifs	909		115	18 315		19 339
Endettement, part à long terme					8 233	8 233
Autres passifs financiers non courants					3 492	3 492
Endettement, part à court terme					4 104	4 104
Passifs financiers courants					787	787
Fournisseurs					4 506	4 506
Autres passifs courants					13 456	13 456
Passif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées			15			15
Passifs			15		34 578	34 592

EFFET EN RESULTAT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Effet en résultat des instruments financiers					
Libellé (en k€)	Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur	31/03/2026
Prêts et créances	82				82
Dette en coût amorti	-589				-589
	-508				-508

NOTE 27 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens du Groupe se répartissent de la manière suivante :

Libellé	31/03/2026	31/03/2025	30/09/2025
Cadres	42	46	42
Agents de maîtrise et techniciens	46	43	37
Employés	147	150	129
Effectif moyen interne	235	239	208

NOTE 28 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET TRANSACTIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

Au 31 mars 2026 les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs mandats de membre du Directoire ou de membre du Conseil de surveillance

Au 31 mars 2026, le Groupe avait une dette fournisseurs vis-à-vis d'Emova Holding de 1 531 K€ HT (soit une baisse de 1.318 K€ HT par rapport à l'exercice précédent). A cette même date, Emova Holding disposait d'un compte courant débiteur chez Emova Group de 31 K€ contre un compte courant créditeur de 462 K€ au 30 septembre 2025.

B. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur le semestre le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 117 K€.

C. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

RISQUES LIES A L'ACTIVITE DU GROUPE

RISQUES LIES AUX FLUCTUATIONS DES PRIX DES FLEURS ET PLANTES ET RISQUES LIES AU SOURCING ET A LA DEPENDANCE A L'EGARD DES FOURNISSEURS

Le marché des fleurs et plantes repose sur des échanges mondiaux, notamment via les bourses des Pays-Bas qui concentrent une large majorité des transactions. Comme tout marché, les prix fluctuent en fonction de l'offre et de la demande. Toutefois, sur ce marché spécifique, la demande est en grande partie anticipable, car elle est étroitement liée à des événements calendaires récurrents (fêtes nationales, événements internationaux), réduisant ainsi l'incertitude inhérente aux fluctuations.

Pour garantir une stabilité dans son approvisionnement, Emova Group s'appuie sur une organisation solide et un réseau optimisé :

- Les magasins s'approvisionnent directement auprès de fournisseurs référencés par la centrale d'achats et de référencement d'Emova Group, Emova Market & Products, offrant une agilité, une mise en concurrence et une diversité des sources d'approvisionnement.
- La centrale d'achats & de référencement a rationalisé son réseau de fournisseurs, avec un sourcing direct auprès de producteurs dans les principaux bassins mondiaux (Afrique, Amérique du Sud, Europe). Des engagements annuels sur des volumes d'achats permettent de stabiliser les variations de prix.
- La **Centrale d'Achats et de Référencement** a travaillé à resserrer le parc de fournisseurs et à une maîtrise optimisée de l'offre et de la filière par le franchiseur. Trois typologies de fournisseurs sont à distinguer :
 - Producteurs,
 - Grossistes Fleurs & Plantes,
 - et Fournisseurs/Grossistes d'accessoires ou d'emballages.

En 2025, la centrale d'achats et de référencement a renforcé son parc de fournisseurs à une échelle régionale en maillant le territoire métropolitain français. L'objectif est de développer des sources d'approvisionnement complémentaires aux fournisseurs nationaux pour garantir la complémentarité et la différenciation de l'offre, la compétitivité des sourcing et capter des productions locales.

Pour maîtriser les risques, un **outil de pilotage des prix d'achats sur les cadrans** a été mis en place. Cet outil, enrichi par un historique de 4 ans, permet d'analyser les tendances et de prendre des décisions éclairées.

Grâce à ce pilotage des cours, le Groupe fait preuve de dynamisme et d'agilité, permettant aux magasins d'adapter leurs achats en conséquence.

Ces actions stratégiques permettent une meilleure maîtrise des fluctuations des prix d'achat grâce à un système de référencement efficace et des achats centralisés.

Par ailleurs, le Groupe n'est pas dépendant d'un fournisseur ou contrat unique, limitant ainsi les risques d'approvisionnement. Il a renforcé son pilotage des fournisseurs et optimisé ses processus logistiques sous la supervision du Directeur Offre & Performance Achats.

DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS

Emova Group a mis en place des mécanismes et des garanties solides pour réduire au minimum les risques liés aux délais de paiement des franchisés.

Les redevances dues par les franchisés sont généralement réglées par prélèvement bancaire dès l'émission des factures. Ce processus automatisé garantit un recouvrement rapide des créances et limite les risques d'impayés.

Par ailleurs, les dettes des franchisés vis-à-vis du Groupe sont partiellement contre-garanties par des instruments prévues contractuellement tel que :

- Une **garantie à première demande bancaire**
- Dans certains cas, cette garantie est complétée par un **nantissement du fonds de commerce** ou par une **garantie personnelle** du franchisé au profit du Groupe.

Pour renforcer davantage la maîtrise des risques liés aux délais de paiement, le Groupe fait appel aux services d'une société de recouvrement spécialisée. Cette entité coordonne les actions nécessaires pour :

- Assurer un suivi rigoureux des éventuels retards de paiement.
- Engager des démarches ciblées pour recouvrer les créances impayées.

RISQUES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE FRANCHISES

Emova Group adopte une stratégie robuste et maîtrisée pour développer son réseau de franchises autour de sa marque leader **Monceau Fleurs** pour le maillage magasin. La marque **ANR** pour un marché d'opportunité locale. Le repositionnement de la marque **Happy Fleurs** sur le marché de la GMS. La marque **Cœur de Fleurs** demeure avec un parc de magasins rationalisés.

Au 30 septembre 2025, Emova Group comptait **251 points de vente en franchise**, illustrant un modèle éprouvé et attractif. Le groupe dispose également de **près de 400 emplacements potentiels** identifiés grâce à une étude géomarketing réalisée en janvier 2025, ce qui témoigne d'une forte capacité d'expansion.

Pour garantir la qualité et la pérennité de son développement, Emova Group a mis en place des processus rigoureux :

- **Une sélection exigeante des franchisés** : Chaque candidat passe par une procédure de validation stricte afin de garantir qu'il répond aux critères spécifiques de chaque marque.
- **Des ressources dédiées** : Le Groupe dispose d'une équipe expérimentée pour accompagner l'intégration des nouveaux franchisés et assurer leur alignement avec les standards des enseignes.
- **Un suivi de la qualité** : Les magasins sont régulièrement contrôlés pour garantir leur conformité aux concepts et préserver ainsi l'image et la réputation des marques.
- **Structuration et développement du parc de magasin** : Le groupe a fait le choix de s'appuyer sur deux entreprises spécialisées dans le domaine du recrutement :
 - La première, dotée d'un spectre d'intervention large, a pour mission d'attirer et de séduire des candidats afin de valoriser et exploiter pleinement le potentiel de nos territoires périurbains.
 - La seconde, acteur historique du développement de franchises externalisées, doit nous permettre d'aborder de manière ciblée et méthodique la recherche de candidats pour la reprise de magasins identifiés comme stratégiques.

En complément, le modèle économique des franchises présente une résilience intrinsèque :

- Les revenus récurrents provenant des redevances des franchisés assurent une base financière stable.
- La diversification des enseignes et des emplacements géographiques réduit les risques liés à des fluctuations économiques ou locales.

Emova Group s'appuie également sur un développement interne solide, avec une franchise accessible et attractive.

Le groupe observe une dynamique de croissance interne : le nombre de magasins par franchisé est passé de **1,9 magasin en moyenne en 2018 à 2,4 magasins en 2025**, et plusieurs franchisés existants souhaitent poursuivre leur développement avec le Groupe. Cette volonté d'expansion se traduit également chez certains collaborateurs Emova Group ou élèves de l'Ecole Florale, prêts à se projeter en tant qu'entrepreneurs aux côtés du Groupe.

RISQUES LIÉS AUX MARQUES ET ENSEIGNES

Le Groupe détient les droits de propriété intellectuelle nécessaires à l'exercice de ses activités et notamment :

- Des marques commerciales : Monceau Fleurs, Au nom de la rose, Cœur de fleurs, Happy et Happy Fleurs ainsi que l'Ecole Florale. Ces marques sont enregistrées sous forme verbale, figurative ou semi-figurative en France et/ou dans l'Union Européenne et ou dans les territoires dans lesquels le Groupe opère. Leur protection est assurée par un renouvellement périodique
- Des noms de domaine : le Groupe a réservé auprès d'organismes spécialisés, les noms de domaine associés à ses principales enseignes Monceau Fleurs, Au nom de la rose, Cœur de fleurs et Happy, également renouvelés régulièrement.

Le principal risque identifié en matière de propriété intellectuelle concerne notamment :

- la perte ou la non-reconduction des droits sur certaines marques ou noms de domaine ;
- l'atteinte à l'image ou à la notoriété d'une enseigne, pouvant impacter sa valeur économique ;
- les litiges potentiels liés à des droits antérieurs ou à des usages concurrents.

Il est précisé que ce risque est maîtrisé par le Groupe grâce aux services du conseil en propriété intellectuelle auquel il fait appel, afin que celui-ci surveille, conseille et alerte le Groupe pour tout ce qui concerne le maintien, l'exploitation et la défense des droits dont le Groupe est titulaire.

Le risque peut toutefois se matérialiser par une dépréciation d'actifs incorporels, comme cela a été le cas lors de l'exercice précédent avec la marque Rapid'Flore, dont la valeur a été dépréciée de 7.200 k€. Cette dépréciation, sans impact sur la trésorerie du Groupe, s'est inscrite dans le cadre de sa stratégie visant à clarifier et rationaliser son portefeuille de marques.

RISQUES DE CHANGE

La part des transactions réalisées en une autre devise que l'euro est marginale. Par conséquent, le risque de change supporté par le Groupe est très faible à l'heure actuelle. Le Groupe n'a, de ce fait, pas mis en place de procédure ni de moyens visant la couverture des risques de change.

RISQUES SUR LES ACTIONS

La gestion de la trésorerie de la Société est faite dans une optique de prudence. La trésorerie disponible du Groupe est exclusivement placée auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire.

RISQUES DE TAUX

Le groupe Emova Group est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de son endettement à taux variable sur 15% de sa dette financière. De manière générale, l'exposition au risque est maîtrisée.

Pour plus de détails sur la structure de l'endettement, se référer à la **note 23**.

RISQUES DE LIQUIDITE

Au cours du semestre, le flux net de trésorerie consolidé généré par l'activité est de 2 104 K€.

De plus, au travers de l'augmentation de capital du 4 septembre 2025, les actionnaires dont Emova Holding ont renouvelé leur soutien à Emova Group.

Ainsi, le Groupe a pu investir à hauteur de 206 K€, et poursuivre la baisse de son endettement.

RISQUES SOCIAUX

Le Groupe estime que les risques sociaux sont limités aux risques usuels des sociétés de services, de distribution et de logistique en France. Ils sont évalués par la Direction des Ressources Humaines en établissant un contact régulier avec les salariés et leurs représentants lui permettant ainsi de mettre en place les améliorations éventuellement nécessaires.

RISQUE JURIDIQUE

Le Groupe a mis en place au sein de la Direction Juridique une organisation lui permettant de gérer de façon centralisée les risques de nature juridique en coordination avec le Comité Exécutif.

La Direction Juridique dispose de l'expertise et des outils nécessaires et fait appel, pour prévenir les risques de litiges, contentieux et non-respect des législations applicables, à des avocats et des conseils spécialisés sur toutes les opérations jugées stratégiques et sur tous les contrats spécifiques, et fait valider en amont par ceux-ci tous les contrats types qu'elle est amenée à utiliser régulièrement dans l'exercice des différentes activités du Groupe.

Le Groupe a provisionné tout litige ou contentieux dont il estime qu'il est susceptible de présenter un risque, à hauteur des estimations réalisées avec ses conseils extérieurs.

Par ailleurs, les mesures destinées à limiter le risque d'un éventuel contrôle abusif du principal actionnaire résulte de la forme même de la société Emova Group qui, en tant que société anonyme à forme dualiste, comprend deux organes de gouvernance indépendants : un directoire qui dirige et un conseil de surveillance qui contrôle.

D. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Engagements donnés :

Dans le cadre du refinancement susvisé et de la conclusion d'un contrat de prêt en date du 28 décembre 2021, aux termes duquel les prêteurs ont accepté de consentir à la Société un prêt d'un montant de 12 500 000 euros divisé en quatre tranches, Emova Group a consenti :

- Une fiducie portant sur les titres financiers d'Antheia, de Monceau Fleurs, de BS Flore, d'I Flore, de LV Flore, de MF Flore et de Roma Flore (devenu respectivement IDF Exploitation, MF Malesherbes, LV2 Exploitation, MF Invalides, LV1 Exploitation, MF Courbevoie et ABC Exploitation) détenus par la Société et constituée par elle.
- Des nantissements de parts sociales de premier rang portant sur la totalité des parts sociales détenues par la Société dans le capital social d'Emova Market Place (nouvelle dénomination Emova Market & Products), d'Emova Production, d'Happy Inc. (Happy Développement), de Hauraunize, de La Générale des

Végétaux (Monceau Fleurs Développement), de Monceau Fleurs Expansion France.

Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune :

Au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2025, Emova Holding n'a consenti aucun abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au profit d'Emova Group.

Emova Holding a consenti au 30 septembre 2016 un abandon de créance d'un montant total d'un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et 38 centimes (1.086.295,38€) sous condition de retour à meilleure fortune, celui-ci étant défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres d'Emova Group. En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, Emova Group s'est engagée à réinscrire au crédit du compte courant de la société Emova Holding dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleur fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée, soit la somme de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et trente-huit centimes (1 086 295,38€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini. Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Emova Holding a consenti au 30 septembre 2015 un abandon de créance d'un montant total de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2 792 942,00€) sous condition de retour à meilleure fortune, celui-ci étant défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de

la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres d'Emova Group.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, Emova Group s'est engagée à réinscrire au crédit du compte courant de la société Emova Holding dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleur fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée, soit la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2 792 942,00€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini. Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Ces abandons de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune n'ont pas pour effet d'impacter négativement la société Emova Group dans la mesure où (i) ils ont été consentis jusqu'au 30 septembre 2041, (ii) la dette d'Emova Group à l'égard d'Emova Holding a été effacée à due concurrence des abandons consentis et (iii) la réintégration, limitée à 5% du bénéfice en cas de retour à meilleur fortune, ne paraît pas pouvoir entraver la capacité distributive ni la capacité d'investissement de la société Emova Group.